

Le Journal Angerlais

Le Journal Angerlais fait une pause estivale. Le prochain numéro paraîtra en septembre. En attendant de vous retrouver, l'équipe municipale vous souhaite de belles et agréables vacances. Restez vigilants durant cette période, pour nous revenir en bonne santé à la rentrée !

Nos trottoirs et accotements méritent votre attention

Au mois de septembre 2021, j'avais attiré votre attention quant à l'entretien des trottoirs et accotements.

L'évolution des textes quant à l'usage des pesticides chimiques s'est à nouveau renforcée.

Notre village ne compte pas moins de 9107m de voies départementales, communales ou impasses et le double soit environ 20 kms d'accotements et trottoirs qu'il est très difficile d'entretenir par les services municipaux.

A ce sujet, vous êtes nombreux, à juste titre, à exprimer certains mécontentements.

L'obligation eu égard à la canalisation des eaux pluviales nous contraint à une propreté des caniveaux.

Nous ne dérogerons pas à nos obligations, nous entretiendrons les caniveaux. A cet effet, le conseil municipal a confié récemment l'entretien à l'entreprise Halbourg qui effectuera 4 passages par an pour une dépense de l'ordre de 1500 euros.

L'entretien de nos deux cimetières a été confié, sous forme de contrat annuel à l'entreprise "Révons vert" de Saint Valery pour un montant de 2600 euros.

Qu'en est-il des accotements et trottoirs ? Une consultation auprès d'entreprises spécialisées nous obligerait à des dépenses qui ne pourraient pas être absorbées sans augmentation de l'imposition communale.

Si la législation actuelle tend à mettre les trottoirs et accotements à la propriété de la commune, elle rend responsable chacun des riverains, de l'entretien de son trottoir ou de son accotement, de la limite de sa propriété jusqu'au fil d'eau, c'est-à-dire le caniveau.

La législation va jusqu'à rendre responsable le riverain des accidents qui pourraient survenir sur les trottoirs au droit de leur propriété notamment par défaut d'entretien.

Sans aller jusqu'à la menace juridique, certains d'entre vous l'ont compris et s'efforcent d'entretenir leur accotement et leur trottoir propre et attrayant, c'est aussi un signe fort de qualité de vie, de bien vivre ensemble et de respect du voisinage.

Je suis persuadé que tous nous apprécions, lors de nos déplacements, la traversée de villages fleuris et propres.

Chers angerlaises et angerlais ce qu'un homme seul ne peut pas faire, tous ensemble nous pouvons, sans effort insoutenable, nous efforcer d'entretenir nos accotements et trottoirs.

Je compte sur vous.

J'en profite pour vous signaler que les trottoirs ne sont pas des parkings permanents et j'ai plaisir à vous annoncer que la communauté de communes se charge de réfléchir à la sécurisation des piétons notamment par la réalisation de chemin piétonnier sur les trottoirs enherbés.

Je ne souhaite pas être contraint d'imposer l'entretien par arrêté du maire, je souhaiterais qu'ensemble nous apportions notre modeste contribution à l'entretien de notre beau village.

Le maire

J.M.F



Le 4 juin dernier, à l'invitation du conseil municipal des jeunes d'Angiens, plus de 30 enfants, jeunes et adultes munis de gants et de sacs poubelles ont solidairement ramassé les déchets autour du village et sur le terrain de sports où plus de 100 mégots ont pu être délogés des cailloux et de la pelouse !

L'opération permet aux jeunes d'apprendre à trier les déchets et l'ensemble des participants s'est dit partant pour une prochaine opération avec les aînés.

Un pot de l'amitié a permis aux jeunes conseillers de se donner à nouveau rendez-vous à la rentrée pour officialiser l'existence du conseil avec l'élection d'un maire.

Alors rendez-vous en septembre à tous les jeunes volontaires.

🕒 Opération propreté



➔ Inaugurations

Samedi 28 mai 2022, le conseil municipal avait donné rendez-vous aux angerlais et angerlaises dès 10 heures pour présenter les dernières réalisations municipales. Patrice Larchevesque a fait don d'une girouette représentant la mairie. "C'est un travail remarquable qui souligne ton attachement à notre village" a souligné Jean Marie Ferment, maire.

L'idée d'implanter une boîte à livres trottait dans la tête du conseil municipal. L'idée originale en revient à Jean Claude Leusièrre. Avec le concours d'Agnès Bénard, Jean Claude a fabriqué une boîte à livres dans une barrique à cidre. A l'intérieur les plateaux tournent et permettent de choisir le livre.

C'est aussi a souligné Jean Marie Ferment "tout l'attachement de Jean Claude aux objectifs du conseil municipal et un clin d'oeil au terroir en privilégiant la culture"

La municipalité a installé un coin pique-nique dans les jardins. C'était important car nombreux sont les promeneurs et marcheurs qui se donnent rendez vous devant la mairie pour point de départ ou d'arrivée de leur balade angerlaise.

Après quelques pas dans les rues d'Angiens direction le stade pour inaugurer le parcours de santé.



Voilà déjà quelque temps que l'idée germait près du conseil municipal, mais la "covid" d'une part et la charge budgétaire représentée par les travaux de l'église avaient eu raison du projet.

Cette fois, c'est sous l'impulsion de Jean Claude Leusièrre que le projet a mûri et pour en limiter la dépense, il a réuni autour de lui quelques amis qui en ont assuré la pose.

Le maire a remercié Jean Claude pour cette réalisation mais aussi Gilbert, Yves, Dominique, Patrice et Valère.

Des démonstrations ont été organisées par les plus jeunes.

Le parcours de santé comprend 10 agrès.

Le conseil municipal avait invité les angerlais à célébrer la fête des mères.

Pour cela le conseil municipal des jeunes avait rejoint le conseil en place. Jean Marie Ferment, le maire a rendu hommage aux mamans et les jeunes Kayna, Léa, Mathys et Quentin ont récité un joli poème aux mamans présentes.

Les jeunes conseillers ont offert aux mamans une rose et le maire, après avoir remercié tous ceux qui dès 8 heures ont préparé ce petit moment de convivialité, a invité à lever le verre de l'amitié à la santé des mamans et des papas.



➔ Prévention

Soirée sur le thème de la prévention du cancer, animée par le Dr BENHAMMOUDA et organisée par la municipalité d'Angiens à la salle floréal, le 19 mai 2022.

D'abord des chiffres sur le cancer du sein : 50000 nouveaux cas en 2018, 12000 décès. Une femme sur 8 est touchée, mais les traitements ont bien amélioré la survie qui est de 88% à 5 ans. Il reste la première cause de mortalité féminine.

Des petits films d'animation nous expliquent les mécanismes du cancer, la localisation dans le sein, les traitements : radiothérapie, chimiothérapie et chirurgie, (maintenant la tumorectomie permet de ne pas faire une ablation complète) et technique du ganglion sentinelle pour chercher les métastases.

On ne connaît pas bien les causes du développement du cancer, à part l'hérédité, le vieillissement et les facteurs environnementaux. Il faut donc **dépister**, pour pouvoir traiter le plus tôt possible et guérir le cancer.

La seule prévention est donc la **mammographie**, radio du sein, qu'il faut faire **tous les 2 ans de 50 à 74 ans et avant 50 ans** s'il y a des antécédents de cancer du sein dans la famille. Le Dr Benhammouda insiste sur le rôle de l'hygiène de vie dans la prévention au sens large, il rappelle le rôle de la nutrition, les bienfaits du sport, de la marche, de la respiration (la palme va à la chorale !) Il nous demande de prendre soin de nous "comme des princesses".

NB: Les dons collectés par la "marche rose" vont à l'association EMMA d'Yvetot et servent aux activités de communication ou à des programmes aux malades (sophrologie, chorale...)

La soirée se clôt sur un pot de l'amitié diététique, prévention oblige !

➔ Le corniaud



Le 16 juillet, l'association "les amis de Bourvil" organise une parade scénographique sur le thème "le corniaud" Passage à Angiens à 16h .

Plus de détails sur notre site.

➔ Etat civil

Naissances

Joyce Doré le 10 janvier
Lucien Barbosa le 7 juin



Décès

Jean Bodelet le 1er mars
Claude Brunel le 15 avril
Yves Roquigny le 5 mai
Marc Guédin le 7 mai
Henri Trolard le 8 juin



➔ Commémoration



Dimanche 8 mai, le conseil municipal et l'association des anciens combattants d'Angiens avaient invité la population à se rendre au monument aux morts pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

La présidente de l'association des A.C, Sylviane Gratigny après avoir souhaité la bienvenue à une trentaine de personnes présentes a passé la parole au 1er adjoint du C.M qui a fait lecture du message adressé par Mme la secrétaire d'état auprès de Mme la ministre des armées.

Une gerbe de fleurs fut déposée au pied du monument ainsi qu'à la stèle des écossais.

La cérémonie se termina par le chant des partisans près des tombes des 17 soldats écossais.

La présidente des anciens combattants a tenu à remercier les 4 représentants du conseil municipal des jeunes de leur présence qui ont fait lecture d'un petit mot qu'ils ont écrit à l'occasion de cette commémoration.

Cérémonie suivie du banquet annuel organisé à cette occasion par l'association des A.C où 40 adhérents se sont réunis autour d'un repas festif entrecoupé de chants et danses concoctés par un Super animateur.

➔ Saint Martin

C'est avec joie que nous retrouverons la fête de la Saint Martin cette année. Elle se déroulera les 3 et 4 juillet prochains. Détails du programme sur notre site angiens-76.fr



➔ Vide-grenier

C'est avec quelques gouttes pour arroser, que s'est déroulé notre premier vide-grenier au profit des écoles du RPI des castels. Grande réussite pour les 39 exposants et les visiteurs.

Nous remercions la municipalité pour le prêt des lieux et l'épicerie Carole pour la cuisson des viennoiseries appréciées par le public.



➔ Chasse aux oeufs

La municipalité d'Angiens a organisé une chasse aux oeufs le samedi 16 avril pour les enfants de la commune. Les 25 enfants présents, âgés de 2 à 10 ans, ont ainsi pu participer à cette chasse aux oeufs dans les jardins du château de Silleron par un temps ensoleillé.

A l'issue de cette chasse, les oeufs ont été redistribués équitablement entre tous les participants et un goûter a été proposé aux enfants ainsi qu'à leurs parents.

Un grand merci à Monsieur D'Eudeville qui nous a permis de réaliser ce moment récréatif dans un joli cadre.



A l'occasion du festival de Molière, l'association " les enfants de Molière" présidée par Mélanie Blondel proposait 3 pièces de théâtre au casino de Dieppe les 3,4 et 5 juin dernier.

C'est le samedi 4 juin que les présidents des clubs du 3è âge et l'association des A.C d'Angiens ont choisi pour emmener une vingtaine de leurs adhérents voir la pièce " les cachotiers" jouée par de super comédiens. Pièce très divertissante remplie de quiproquos qui provoqua rires et enchantements bienvenus après cette longue période troublée par les événements.

C'est très tard dans la soirée que les angerlais regagnaient leur foyer, heureux d'avoir passé une très agréable soirée.





Visite de la ferme de Monsieur Couroyer par le conseil municipal des jeunes

La ferme principale se situe à Angiens. C'est une ferme de taille moyenne qui allie élevage et cultures, lin, blé, betteraves, pommes de terre .

- L'élevage :

50 à 60 vaches par an, les animaux sont de race limousine (vêlage plus facile). La gestation dure 9 mois. Les veaux têtent leur mère environ 9 mois.

Monsieur Couroyer ne garde que les femelles qui deviendront de futures mères. Les animaux ont des bagues aux oreilles pour les identifier (2^e bague de couleur pour le sexe). Une vache peut produire un veau par an. Les veaux sont surveillés quotidiennement. Le vêlage a lieu de novembre à janvier. Les cornes sont éboutées pour éviter les blessures si elles se battent. La corne peut servir à fabriquer des couteaux ou des peignes.



- L'alimentation des animaux

Animaux de boucherie : pulpe sèche, tourteau de colza, blé.

Animaux d'élevage : pulpe surpressée, colza.

Vers octobre chaque année, les animaux sont pesés et vaccinés (à partir de l'âge de 9 mois) contre le charbon, et les maladies respiratoires et vermifugés dès qu'ils rentrent en stabulation pour l'hiver. Chaque animal de plus de 2 ans a un test sanguin pour dépister la tuberculose et la brucellose. En cas de positivité l'animal va à l'abattoir. (mère et veau). Un pif est un animal qui n'est ni mâle ni femelle.

Mr Couroyer possède 2 taureaux, un de 6 ans qui pèse 1200 kilos et un jeune de 18 mois.

- Les cultures

Les plantations doivent respecter une rotation pour un bon équilibre de la terre.

Différentes cultures sont réalisées : betteraves, blé, pommes de terre et lin. Le lin peut se cultiver sur une même terre tous les 5 ans. Les pommes de terre sont récoltées en octobre. Il faut travailler la terre pour qu'elle soit très fine avec une tamiseuse. Les tracteurs sont équipés de GPS pour tracer des lignes droites. La machine pour faire des bottes de foin est une enrubanneuse. François, le fils d'Alain Couroyer a repris la ferme.

Le conseil municipal des jeunes remercie Mr Couroyer pour sa gentillesse et sa patience lors de la visite.

Si notre journal communal a pour but de vous informer et aussi de vous distraire, un peu d'humour ne fait pas de mal par ces temps troublés. C'est pourquoi nous avons fait paraître dans le journal du 1er avril un article qui annonçait la venue au stade d'Angiens de Kilian Mbappé pour une séance de dédicaces et photos.

Une dizaine de jeunes s'étaient rassemblés, mais sans conviction selon leurs dires.

Selon l'un d'entre eux, il était à Tahiti avec une meuf.

Nous sommes désolés si nous avons fait pleurer un bout 'chou déçu de ne pas voir son idole.



Jeudi 23 juin dernière du club du 3^e âge

Pour cette année s'était joint à nous Pascal Lenoir et son orgue de barbarie. Ce fut une joie et un plaisir pour les 35 adhérents présents.

Les chansons interprétées par Pascal, son orgue et reprises en chœur par

l'ensemble ont réjoui tous les membres présents.

Un copieux goûter préparé et servi par les membres du bureau a terminé l'après midi dans la bonne humeur générale.

Prochaine manifestation : Méchoui du dimanche 31 juillet
Nous comptons sur votre présence nombreuse.



Samedi 18 juin, lors d'une cérémonie commémorative, la présidente des A.C fit la lecture de l'appel du Général De Gaulle le 18 juin 1940 puis dépôt d'une gerbe au monument aux morts par le maire et un membre du conseil des jeunes (remercié au passage par la présidente des A.C d'avoir été le seul présent).

La cérémonie se termina par la lecture du testament du général De Gaulle faite par un membre de l'association suivie du verre de l'amitié.

